



## POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Chez Mines du Salat, nous estimons que prendre soin de l'environnement fait partie intégrante de notre entreprise, et nous nous engageons à fonctionner d'une manière responsable qui minimise notre impact sur l'environnement.

Nous cherchons donc à nous assurer que, pendant toutes les phases de nos activités, le personnel et les entrepreneurs, les sous-traitants et les experts-conseils de Mines du Salat s'attacheront au respect et à la protection de l'environnement et des communautés proches de nos sites.

Pour honorer cet engagement, nous:

- Nous conformerons aux lois et règlements environnementaux;
- Mettrons en œuvre et maintiendrons des systèmes efficaces de gestion de l'environnement sur tous nos sites;
- Intégrerons les facteurs environnementaux dans les prises de décision tout au long du cycle de l'exploitation minière;
- Identifierons, évaluerons et, si possible, éliminerons ou minimaliserons les effets environnementaux potentiels de nos activités et gérerons les risques environnementaux;
- Surveillerons régulièrement notre performance environnementale, et nous efforcerons de l'améliorer continuellement;
- Réhabiliterons l'environnement touché par nos activités;
- Sensibiliserons nos employés, entrepreneurs, sous-traitants et experts-conseils à la question environnementale afin de mieux leur faire comprendre leurs rôles et responsabilités en matière de gestion de l'environnement;
- Nous efforcerons activement de réduire les déchets et d'explorer les possibilités d'économies d'énergie ;



- Consulterons and communiquerons ouvertement avec les communautés d'accueil, les gouvernements et autres parties prenantes ; et
- Examinerons périodiquement la présente politique et la réviserons si besoin est.